



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 avril 2009**

Délibération n° 2009-0666

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association Amitié franco-éthiopienne - Subvention

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur Julien-Laferrière

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mars 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 7 avril 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Serres, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Desseigne (pouvoir à M. Imbert Y), Mme Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), M. Blein (pouvoir à M. Longueval), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Rivalta (pouvoir à M. Terracher), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Coste (pouvoir à Mme Chevallier), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Dubos (pouvoir à M. Goux), MM. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Galliano (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Kabalo (pouvoir à Mme Pédrini), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Flaconnèche), M. Pilon (pouvoir à Mme Vullien), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Sangalli (pouvoir à M. Colin), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Genin, Louis, Mme Palleja.

**Séance publique du 6 avril 2009****Délibération n° 2009-0666**

commission principale : développement économique

objet : **Association Amitié franco-éthiopienne - Subvention**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 mars 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La lutte contre la pauvreté à l'échelle de la planète représente des enjeux politiques, sociaux et économiques importants. Les objectifs du Millénaire sont un ensemble d'actions dans des domaines comme les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la démocratie : développement humain et social des pays en voie de développement. C'est un ensemble d'objectifs mesurables et assortis de délais pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes.

Pour ce faire, la Communauté urbaine joue un rôle concret d'impulsion de projets collectifs de solidarité et accompagne le développement du savoir-faire de nombreux acteurs lyonnais dans le montage, la gestion et le financement de projets de solidarité internationale. Ces actions sont constitutives de l'identité même du territoire lyonnais, berceau d'initiatives dont la notoriété n'est plus à démontrer : GIP-Resacoop, Fondation Mérieux, Handicap International, Vétérinaires sans frontières, Bioforce, etc.

Les associations se sont multipliées et ont évolué dans leurs pratiques, et souhaitent engager des actions de plus en plus nombreuses dans les domaines de la solidarité internationale.

La Communauté urbaine a développé une politique de soutien à ces associations de l'agglomération lyonnaise de solidarité internationale intervenant notamment sur les territoires faisant l'objet de projets de coopération décentralisée. Cette synergie entre la Communauté urbaine et les acteurs lyonnais de la solidarité internationale vise à rendre les actions de coopération de l'agglomération plus efficaces et plus lisibles.

C'est dans le cadre de cette politique de solidarité internationale que la Communauté urbaine soutient les projets de l'association Amitié franco-éthiopienne.

L'association Amitié franco-éthiopienne, basée à Villeurbanne, existe depuis 1996. Elle a pour objet de faire connaître la diversité de la culture éthiopienne par la mise en place de nombreuses manifestations culturelles. Toutes ces actions ont notamment pour but de générer une aide concrète pour la maternité de l'hôpital Dil Chora à Dire Dawa, deuxième ville éthiopienne après Addis Abeba.

Elle conduit également avec la ville de Villeurbanne une action de coopération dans le domaine de l'éducation avec la ville de Dire Dawa. Un acheminement de mobilier et de matériel médical pour l'hôpital a été réalisé fin 2008. De plus, une convention de coopération a été signée en février 2009 entre les deux villes, pour soutenir des actions dans le domaine de la santé et du scolaire.

En 2009, à l'occasion de la journée internationale des femmes, l'association a organisé, le 7 mars 2009 au centre culturel de Villeurbanne, une manifestation à travers des spectacles et une conférence sur le thème les femmes engagées. Plusieurs femmes françaises et éthiopiennes s'étant distinguées par leurs actions ont été conviées à témoigner de leur engagement personnel dans les domaines artistique, culturel, politique, économique, sur la voie de la liberté.

Afin de permettre à cette association de poursuivre ses efforts de solidarité internationale et d'aide au développement, la Communauté urbaine est sollicitée pour apporter son soutien financier à hauteur de 2000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** le versement d'une subvention d'un montant de 2 000 € pour l'exercice 2009 à l'association Amitié franco-éthiopienne.

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 avril 2009.**